



HAL
open science

De la polysémie à la néosémie

François Rastier, Mathieu Valette

► **To cite this version:**

François Rastier, Mathieu Valette. De la polysémie à la néosémie. *Texto! Textes et Cultures*, 2009, XIV (1), pp.97-116. hal-00431536

HAL Id: hal-00431536

<https://hal.science/hal-00431536>

Submitted on 12 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA POLYSÉMIE À LA NÉOSÉMIE

François RASTIER (Cnrs-Inalco, Paris)

et

Mathieu VALETTE (Atilf, Nancy)

"The question is", said Alice,
"whether you CAN make words mean
so many different things."
"The question is", said Humpty Dumpty,
"which is to be Master - that's all."
Lewis Carroll, *Alice in Wonderland*

Présentée dans la *Logique du sens* de Robert Martin (1983, pp. 64 sq.) et discutée dans *Sémantique interprétative* (1987, ch. 3, pp. 65-68), la distinction entre signification, acceptions et emplois a le mérite d'être pédagogique. Cependant, elle reflète la structure même des articles de dictionnaire, sinon la pratique lexicographique : après l'énoncé de la signification générale du mot, s'il s'en trouve une, l'article fait une liste de ses acceptions, généralement déclinée selon des domaines, puis donne des exemples de ses emplois, souvent sous formes de citations.

Toutefois, le dictionnaire n'est qu'un genre parmi d'autres et la lexicologie en corpus invite à reconsidérer cette arborescence. D'une part, la polysémie d'acceptions semble un faux problème, puisque les différentes acceptions n'entrent pas en concurrence au sein des même genres et des même discours (sauf figures de syllepse ou d'antanaclase). En revanche, les rapports entre acceptions et emplois relèvent d'un tout autre ordre, puisque les emplois se caractérisent par leur singularité et les sèmes afférents propagés par le contexte qui leur donne un aspect novateur.

Dans un premier temps, nous examinerons donc les arguments qui engagent à reconsidérer le problème de la polysémie d'acceptions. Puis nous étudierons l'innovation sémantique dont témoignent les emplois et que nous proposons de nommer *néosémie*.

1. La polysémie d'acceptions, de l'ontologie à la cognition

En sémantique comme en informatique linguistique, la polysémie d'acceptions est de longue date le phénomène le plus étudié, sinon le plus débattu. Elle est même devenue un critère définitoire des langues elles-mêmes.^[1]

La bibliographie est écrasante ; de nouveaux colloques se tiennent chaque jour. La polysémie mérite cependant d'être problématisée, car certains préjugés compliquent inutilement la question de la polysémie d'acceptions. Ils se dissiperaient peut-être si l'on explorait la polysémie d'emplois avec les moyens techniques nouveaux de la linguistique de corpus.

Le dualisme. — Quand dans la *Métaphysique* Aristote ébauche la notion de polysémie, c'est d'emblée en fonction d'une préoccupation ontologique : « L'Être se dit en plusieurs sens » (*pollakos legomenon* ; Gamma, 1006). Dans le *Peri hermeneias*, qui fonde notre tradition d'analyse du langage, il distingue les sons variables selon les langues des concepts qu'ils expriment et qui sont les mêmes pour tout le monde (cf. 1, 5-10) – ce que maintiennent encore le cognitivisme orthodoxe et diverses versions du référentialisme.

Ainsi affirmé d'emblée, le dualisme langage / pensée a été repris par toutes les métaphysiques classiques et encore aggravé par le cartésianisme. Ce dualisme a empêché de comprendre la dualité signifiant / signifié. Conformément à la tradition aristotélicienne reformulée par Ogden et Richards comme par Lyons, les deux oppositions ont en effet été homologuées, le signifié restant assimilé à la pensée et le signifiant au langage, comme d'ordinaire en philosophie du langage, en philosophie de l'esprit et dans les recherches cognitives. Ainsi, le dualisme langage / pensée assure-t-il l'indépendance du langage à l'égard de la pensée : un signe peut avoir plusieurs sens (polysémie) et une notion plusieurs expressions (synonymie).

La polysémie comme la synonymie apparaissant comme des sources d'équivoque, on s'efforce alors de réduire les deux disparates ainsi créées pour parvenir à une vérité-correspondance et permettre au langage de dire le vrai. Une langue parfaite n'aurait ni synonymie ni polysémie et les langages formels sont d'ailleurs agencés pour les éliminer. Considérant ordinairement la synonymie et la polysémie comme des défauts des langues, les linguistes entendent donc réduire la synonymie à une identité référentielle et limiter la polysémie en trouvant un *core-meaning*, un signifié de puissance ou un prototype qui subsument les emplois divers. Toutefois, les défauts supposés comme les avantages^[2] de ces « phénomènes » linguistiques semblent également illusoire, car ils reposent sur l'idée simpliste que le langage est un instrument.

Les présupposés qui ont permis de constituer le problème de la polysémie sont antérieurs à la formation de la linguistique comme science. Dès lors qu'avec Schleiermacher, Humboldt, puis Saussure, le dualisme pensée/langage le cède à une dualité entre signifiant et signifié, l'interdépendance entre les deux plans du langage devient telle que le problème de la polysémie comme celui de la synonymie se résolvent, ou plus exactement se dissolvent. De même qu'il n'y a plus de synonymes exacts, la polysémie se résout dans la multiplication des homonymes : un signe saussurien associe un signifiant déterminé et un signifié également déterminables. Toute altération de l'un et/ou de l'autre en fait un autre signe. Nous chercherons dans la troisième partie de cette étude à restituer les processus de ces transformations, qui participent diachroniquement des métamorphoses sémantiques aux paliers textuel et intertextuel et permettent l'innovation lexicale que nous nommons néosémie.

La linguistique du signe. — Le prestige de la polysémie tient à la permanence de la linguistique du signe reposant sur la conception commune du langage comme nomenclature. La philosophie du langage de tradition scolastique a toujours privilégié en effet la dimension lexicale au détriment de

la dimension textuelle. De nos jours encore, la sémantique linguistique se réduit pour l'essentiel à une sémantique lexicale, étendue tout au plus aux morphèmes grammaticaux.

Toutefois, faute d'existence empirique, le mot isolé résulte d'une décontextualisation. Restituer son contexte, c'est restituer les conditions de sa sémantisation, c'est-à-dire de son interprétation comme signe. En d'autres termes, un mot n'est polysémique que si on le sous-détermine en le coupant de tout contexte, bref, si l'on renonce à le comprendre — comme on le verra à propos des traitements automatiques. Mais la polysémie perd tout son mystérieux prestige si l'on reconnaît que la sémantique lexicale est déterminée par la sémantique textuelle dont elle n'est qu'un champ d'application.

L'approche sémasiologique. — Considérant qu'un signifiant est un point d'entrée qui s'impose avec évidence, la réflexion sur la polysémie prend ordinairement appui sur un lexème pour en déployer les acceptions : ainsi Kayser (1987) avec *livre*, Victorri (1997) avec *grand*, Cadiot et Visetti (2001) avec *boîte*, etc. Bien souvent, les résultats de cette enquête restent triviaux, car ces variétés de signification, exhibées d'après des exemples forgés, ne s'appuient pas sur des corpus et ne permettent donc pas de problématiser les usages effectifs : il serait déjà plus intéressant de noter que *trottoir* n'a pas la même acception pour les services de la voirie et pour ceux de l'équipement, *produit* pour le service production et le service marketing, etc.

Pour habituelle qu'elle soit, l'approche sémasiologique, qui va d'un signifiant aux signifiés qui peuvent lui être associés, suscite des difficultés insurmontables : les significations associées à un même signifiant n'ont pas nécessairement d'éléments communs, et l'on parle alors d'homonymie ; quand elles en ont — on parle alors de polysémie —, elles ne se rencontrent pas dans les mêmes contextes, n'ont pas la même histoire, n'appartiennent généralement pas au même niveau de langue, etc. Les interdéfinir conduit alors à des impasses, comme celles où s'engagent Kintsch (1991), quand il interdéfinit *bank* (rivage) et *bank* (banque), et Langacker (1986) quand il interdéfinit les diverses significations de *ring*, qui vont de l'arène à l'anneau nasal, sous le prétexte qu'elles désignent des objets circulaires — à l'exception notoire tout de même du ring de boxe.

Quand elle traite de la polysémie, la méthode sémasiologique conduit souvent, pour pouvoir structurer l'inventaire des acceptions, à conserver le préjugé métaphysique que chaque mot aurait un sens principal, naturel ou commun, dont dériveraient tous les autres. La notion de « signification prototypique » marque l'aboutissement de cette tradition en donnant le primat à l'ordre référentiel pour supposer un objet prototypique représenté par un concept prototypique^[3]. Par ce primat, la méthode sémasiologique définit les mots par les choses et maintient l'illusion archaïque que la langue est une nomenclature.

Genre pourtant historiquement contingent, le dictionnaire devient alors vérité de raison et modèle de la langue^[4]. Or la lexicographie, discipline appliquée, ne peut évidemment servir de modèle théorique à la lexicologie, dont l'objectif reste de décrire le fonctionnement du lexique en contexte et non de produire d'utiles aide-mémoire. S'appuyer sur les dictionnaires, ce serait simplement perpétuer les préjugés onomastiques qu'ils concrétisent et qui sont devenus un insoupçonnable bon sens.

Les conditions philosophiques de la polysémie. — Ainsi la polysémie apparaît-elle comme un triple artefact : (i) celui d'une linguistique du signe qui s'autorise à considérer le signe isolé sans poser le problème de sa discrétisation ; (ii) celui d'un point de vue objectiviste, qui présente le signifiant comme une donnée d'évidence ; (iii) celui d'une métaphysique dualiste qui sépare le langage et la pensée comme la matière et l'esprit.

Les présupposés qui sous-tendent la problématique de la polysémie relèvent ainsi de la tradition de l'ontologie occidentale. (i) Le mot isolé est privilégié car le lexique assure l'ancrage référentiel du langage. (ii) L'Être invariable s'oppose à la variabilité des étants. Réduire la polysémie, c'est

donc remonter vers l'Être, lieu et source de la puissance (cf. le *signifié de puissance* chez Guillaume). Enfin, la théorie empiriste de la connaissance voudrait que le signifiant s'impose de lui-même et n'ait pas à être discrétisé ni reconnu comme tel. Ce mixte de positivisme et de métaphysique informe aujourd'hui l'opinion dominante en linguistique.

Cependant, le problème de la polysémie se pose tout autrement pour : (i) une linguistique du texte qui définit le signe comme un passage minimal, une zone de localité ; (ii) un point de vue herméneutique qui reconnaît le signe comme un moment stabilisé dans un parcours d'interprétation, stabilisation qui établit corrélativement le signifiant et le signifié et qu'on doit considérer comme un aboutissement et non un point de départ de ce parcours ; (iii) un point de vue non-dualiste, qui reconnaît sans les opposer la dualité du contenu et de l'expression : les signes et plus généralement les objets culturels, sont un mixte de sensible et d'intelligible, qui reste inconcevable pour une métaphysique qui a toujours « séparé les idées » comme Aristote le reprochait déjà à Platon.

2. Reconsidérer le problème de la polysémie

Les principales objections qui nous ont été opposées^[5] permettront de préciser le débat. « On ne peut pas séparer clairement l'homonymie et la polysémie » (Victorri, 1997, p. 56) : cette objection secourable renforce notre opinion que toute occurrence est un hapax, comme l'affirmait déjà Pottier (1974). Dès lors que la signification de toute unité n'est déterminable que par son contexte, elle varie avec lui. C'est l'exemple bien connu de *Messieurs, Messieurs !* chez Saussure^[6] : les deux occurrences ne sont pas identiques. Si l'on résume l'activité de description linguistique à la classification et à la typification, on négligera évidemment les différences entre occurrences ; si l'on considère que la linguistique, comme toutes les sciences de la culture, poursuit une tâche de caractérisation, seules les différences entre les occurrences permettent de déterminer véritablement leur signification.

Définir les unités. — L'approche sémasiologique ne peut se dispenser de déterminer les unités qu'elle soumet à la variation polysémique. On en voit un exemple clair quand Victorri souligne la polysémie de *grand*, dans *grand vin*, *grand homme*, ou *grand père*^[7]. Nous ne parvenons pas pour notre part à opposer ces unités, car dans *grand vin*, *grand* est une lexie, mais ne l'est déjà plus dans *grand homme* et encore moins dans *grand-père*, lexie intégrée et donc insécable.

Que *grand* soit tantôt le signifiant d'un morphème et tantôt celui d'une lexie nous permet d'introduire la distinction entre polysémie des morphèmes et polysémie des lexies. La première est moins étudiée, car les dictionnaires sont des répertoires de lexies. Il faut différencier nettement : (i) le lexique des morphèmes (qui appartient à l'ordre de la langue), pour lesquels le problème de la référence ne se pose pas, car leur signification n'est pas déterminable hors d'une analyse sémique par contextes contrôlés, et (ii) le lexique des lexies, formations de discours dont la linguistique de corpus permet de mieux cerner les sens, déterminés par leurs contextes préférentiels en raison de phénomènes de diffusion sémantique.

Les linguistes qui travaillent sur la sémantique des morphèmes, notamment des morphèmes grammaticaux, comme jadis Gustave Guillaume, ou aujourd'hui Jacques Bres, ont développé une conception continuiste de la polysémie. En revanche, les linguistes qui travaillent sur la polysémie lexicale, comme Paul Siblot ou Georges Kleiber, adoptent en général une approche discrétisante. En distinguant à leur manière des *motifs* et des *profils*, Cadiot et Visetti (2001) concrétisent cette opposition entre deux paliers de la polysémie, puisque les motifs correspondent à des morphèmes et les profils à des lexies. Déjà problématique au palier lexical, la notion de polysémie devient enfin

absurde aux paliers supérieurs et Franck Neveu (2006) a ainsi pu réfuter l'hypothèse d'une polysémie et *a fortiori* d'une homonymie textuelles.

Adopter le point de vue interprétatif. — On sait que traditionnellement les traitements automatiques du langage s'appuient sur la philosophie du langage du positivisme logique et considèrent que le sens des textes est stocké dans les mots. Faute de tenir compte de l'interprétation, ils se heurtent donc à une foule d'ambiguïtés : certains collègues informaticiens en avaient par exemple dénombré 32.000 dans *J'ai mal aux pieds (j'aime halle ô, etc.)*.

Victorri érige cet état de fait en vérité de raison, car dans le traitement automatique de textes « l'omniprésence de la polysémie lexicale provoque une explosion combinatoire rédhibitoire pour toute phrase un peu complexe que l'on doit analyser »[8]. Cet argument s'appuie sur des préjugés courants en informatique, où la problématique de l'interprétation se réduit en général à la dénotation dans une ontologie. L'infirmité interprétative des systèmes en usage conduit évidemment à une « explosion » polysémique.

Est-ce à dire qu'un signe devient polysémique dès lors qu'on ne sait pas le comprendre ? Les Schtroumpfs, lutins bleuâtres d'une bande dessinée populaire, démentent quotidiennement cette hypothèse. Ne disposant guère que du lexème *schtroumpf*, ils sont pourtant intarissables, se comprennent à merveille, et malgré son âge tendre, le lecteur ordinaire n'en perd pas une miette. Les présomptions interprétatives que permettent le contexte, l'intrigue, les schémas formulaires (comme *Que le grand Schtroumpf me schtroumpfe !*) y suffisent amplement. Nullement épouvantés par cette polysémie absolue, les Schtroumpfs semblent ordinairement plus saussuriens que certains collègues informaticiens — et que bien des sémanticiens.

Définir une approche empirique. — Pour transformer la polysémie en problème empirique, considérons deux perspectives complémentaires bizarrement absentes des discussions sur la polysémie : l'expérimentation psycholinguistique et la linguistique de corpus. Nous ne ferons que rappeler la première, pour pouvoir détailler ensuite la seconde.

(a) *La psycholinguistique contre l'intuition.* — Ordinairement, les linguistes justifient l'existence de la polysémie par l'intuition de traits sémantiques communs[9]. Malgré tout le prestige de l'intuition, la perception intuitive de traits communs ne nous paraît pas pertinente : si par exemple *plateau*, hors contexte, peut évoquer le plateau géographique, le plateau de tourne-disques, le plateau du pédalier et celui du garçon de café, cela n'empêche que ces diverses acceptions se rencontrent dans des discours, genres et contextes qui n'ont rien de commun. Leur parenté intuitive, ou, si l'on préfère, cognitive, reste donc purement triviale et contingente du point de vue linguistique.

En psycholinguistique, on sait que le traitement d'un item polysémique en contexte de phrase non ambiguë ne demande pas plus de temps que celui d'un item monosémique. En d'autres termes, la lecture vérifie les attentes interprétatives et les acceptions qui ne sont pas préactivées par le contexte ne parviennent tout simplement pas à la conscience. Il y a là un phénomène plus général dont procède la présomption d'isotopie : les *stimuli* attendus sont perçus préférentiellement[10].

Les items polysémiques (au sens large, en comptant aussi les homonymes) sont traités avec un temps de fixation oculaire et de reconnaissance plus long quand le contexte active simultanément deux acceptions ou deux homonymes (cf. Dubois et Sprenger-Charolles, 1988). Ce n'est donc pas la polysémie (phénomène imputé au lexique) mais l'*équivoque*, phénomène textuel, qui doit être retenue comme pertinente d'un point de vue psycholinguistique.

(b) *Du contexte à la linguistique de corpus.* — Suivant en cela Saussure, Benveniste notait justement : « Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante » (1974, p. 227). Autant dire que la polysémie en langue n'est que la normalisation de la créativité sémantique en discours. Encore faut-il identifier ces variations, bien plus considérables que ne le laissent supposer les dictionnaires ; nous en avons donné trois exemples :

(i) à propos d'*amour*, une analyse en corpus dans la banque Frantext fait apparaître que l'ensemble des corrélats sémantiques diffère dans la poésie et dans le roman (cf. Bourion, 2001, pp. 42-45) : il faudrait donc prévoir deux acceptions, sans préjuger de ce qu'il en est dans les essais, etc. ; (ii) Bourion (2001) a par ailleurs montré que dans la banque Frantext *au pied de* et *aux pieds de* n'ont aucun contexte commun ; (iii) Enfin Poudat (2006), étudiant un corpus d'articles de linguistique, établit que *sens* au singulier et *sens* au pluriel, *langue* et *langues* n'ont pas les mêmes cooccurrents ni les mêmes corrélats, tant en qualité qu'en quantité, si bien que les singuliers et les pluriels n'ont pas le même statut textuel et ne lexicalisent pas les mêmes concepts.

(c) *Le signe en corpus et le problème de la néosémie.* — Un signe concrétise une interprétation et suppose un parcours contraint en premier lieu par le discours et le genre. Le système de la langue n'est pas le même en tout discours. Le lexique, du moins celui des lexies, n'appartient pas à la langue, puisque les lexies sont des formations de « parole ». La polysémie n'apparaissant plus alors comme un problème de linguistique lexicale, mais une question de linguistique textuelle, encore faut-il, pour la concevoir, une redéfinition du signe qui s'accorde avec la problématique textuelle. On peut élaborer une définition purement relationnelle et donc contextuelle du signe que Saussure nomme *sème associatif* et symbolise ainsi : $\supset\subset$, figurant sans doute une unité vide déterminée par ses contextes droit et gauche[11]. Au plan du signifiant, nous avons vu que le signe linguistique est un *extrait* — entre deux blancs, s'il s'agit d'une chaîne de caractères ; entre deux pauses ou ponctuations, s'il s'agit par exemple d'une période. L'extrait peut renvoyer aux étendues connexes, par exemple par des règles d'isophonie, d'isotopie sémantique ou de concordance de morphèmes.

La redéfinition du signe comme passage permet d'appréhender la polysémie par des séries de transformations textuelles et intertextuelles, pour la rapporter aux discours, champs génériques et genres, dans une perspective non plus achronique mais panchronique où la stabilité des « acceptions » n'est point gagée sur la stabilité supposée des référents, mais sur des phénomènes de conservation diachronique. La question de la polysémie se transpose en problème de l'innovation sémantique, ou *néosémie*.

Le changement est évidemment sémantique[12] : autant dire, puisque le signe n'a aucun contenu intrinsèque permanent *a priori*, qu'il doit être spécifié en décrivant l'évolution des cliques de corrélats. Le problème de l'identité se dissout alors : « Il n'y a probablement pas lieu de dire d'une époque à l'autre ce qui est le même sème, ni de moyen de commensuration pour cela, puisque le sème dépend dans son existence de tout l'entourage parasémique de l'instant même » (Saussure, 2001, p. 108)[13]. Plus généralement, en tant que forme sémantique ou élément de forme sémantique, un signifié lexical n'est qu'un moment dans une série de transformations.

En arrière-plan du débat que nous venons d'ébaucher, se profilent deux conceptions de la connaissance. La conception unifiante et *typifiante*, nécessairement statique et synchronique dans son principe, s'efforce de dénombrer et de classer les significations, acceptions et emplois, pour trouver des raisons et des métriques en distinguant par exemple les acceptions centrales, prototypiques, des acceptions jugées périphériques.

La conception *caractérisante* entend simplement contraster toutes les occurrences sans pour autant chercher à les rapporter à un type stable dont elle ne seraient que des déformations ; tout à la fois dynamique et diachronique, elle admet que dans la langue il n'y ait que des différences, si bien qu'un signe n'est plus constitué que de ce qui le caractérise dans les textes.

En somme, les théories de la polysémie d'acceptations que nous venons d'évoquer négligent que les mots sont déjà des unités « de discours » et que les unités « de langue » sont les morphèmes. Elles ne peuvent percevoir la créativité sémantique, car elles entendent réduire la diversité interne (discours, genres) de la langue au lieu de la décrire lors de sa création dans la parole. Elle se fonde sur le privilège donné aux identités sur les différences (sans quoi on conclurait à l'homonymie), et limitent les diversités par des rapports entre type et occurrences ou entre prototypes et exemplaires : les emplois sont alors considérés comme des variables inessentiels des acceptations, et l'on ne peut rendre compte des innovations qu'ils apportent.

Si la notion d'acceptation reste utile, elle se redéfinit de manière probabiliste : étant donné un discours, un genre, voire un auteur, telle acceptation est privilégiée par défaut, et le demeure tant que le contexte n'y contredit pas.

3. Parcours néosémiques

Suivant le modèle prégnant de la lexicographie, les recherches sur la néologie s'attachent à la création de signes nouveaux et privilégient l'expression ; en revanche, privilégiant la créativité sémantique, l'étude de la néosémie décrit la formation et l'évolution d'emplois nouveaux.

Nous posons le problème scientifique d'observer et de décrire dans une diachronie « mince » la formation des emplois, leur stabilisation en acceptations, ou leur disparition. Sous-estimé pour des raisons ontologiques, ce problème ne pouvait guère être étudié pour des raisons empiriques, avant de pouvoir pratiquer la veille sur le Web ou l'étude linguistique de corpus ouverts. Dans une première étude du mot *caviar* sur lequel nous fonderons une partie de notre analyse, nous nous appuyons sur les résultats d'une enquête auprès de collégiens (Rastier 1987, pp. 63-64). C'est, comme nous allons le voir bientôt, aux attestations du web que nous avons recours aujourd'hui.

Création sémantique d'emplois, la néosémie se fonde sur des rapports contextuels, essentiellement des afférences. Pour caractériser ces innovations, évitons de les considérer *a priori* comme de simples déformations de types préexistants. Nous aborderons la question de la néosémie en décrivant la reconfiguration contextuelle en termes de modification des traits génériques qui marquent l'appartenance à un domaine et de variations des contraintes de genre et de discours.

Un domaine est un groupe de classes sémantiques (ou *taxèmes*) lié à une pratique sociale. Il est commun aux divers genres propres au discours correspondant à cette pratique. La *domanialisation* intègre le lexème (et son sémème) à un domaine différent de celui de sa classe sémantique d'origine. En revanche, la *dédomanialisation* autonomise un sémème par rapport à son domaine d'origine. Enfin, la *redomanialisation* consiste en un changement complet de classes sémantiques et de domaines. Détaillons ces phénomènes par trois exemples.

3.1. Dédomanialisation : l'exemple de *percuter*

Le verbe transitif *percuter*, qui signifie « heurter, donner un choc » est aujourd'hui employé de façon intransitive avec le sens de « réagir rapidement, comprendre promptement » :

— Mon problème est que je percute pas des masse (mais c'est pour tout en fait) et je vois rien, si on me drague, si on me regarde drôle, si on me trouve mal habiller, etc... je sais pas, je vois même pas. (Forum *comelive.net*, 19.10.2004)

— Mais j'ai un problème avec l'oral. [...] le temps que je percute ce que je dois dire et que je trouve les bons mots et le bon ordre il y a déjà 3 heures de passées !!! (Forum *cultureco.com*, 5.03.2005)

La néosémie *percuter* est non contrainte d'un point de vue domanial et taxémique et, sans que l'on puisse vraiment parler de genres spécifiques, elle s'actualise principalement (dans une perspective Web) sur les forums de discussion – espaces de libertés langagières et principaux gisements numériques de néosémies. On peut également noter un changement de dimension qui passe du /concret/ à l'/abstrait/. Quant à l'étymologie de cet usage de *percuter*, il s'agit vraisemblablement d'une extension catégorielle de l'adjectif déjà bien attesté *percutant* : « Qui frappe par sa netteté, par son caractère imprévu, qui produit un choc immédiat », selon le *Trésor de la Langue Française* (désormais *TLF*)[\[14\]](#).

Mais posons-nous la question de l'avenir catégoriel de la néosémie Le verbe intransitif *percuter* est susceptible de donner lieu à deux substantifs : la forme normée *percussion* et la forme néologique *percutage*. La signification musicale de *percussion(s)* (« ensemble des instruments secoués, raclés, frappés », selon le *TLF*) semble aujourd'hui largement dominante, à telle enseigne que sa signification première (« action de frapper ») apparaît marginale, voire en phase de figement, comme par exemple dans *perceuse* à *percussion*. Le pluriel fréquent de *percussions* indexe le substantif au domaine musical. Quoi qu'il en soit, *percussion* est sans doute de moins en moins perçu comme le substantif dérivé du verbe *percuter*. C'est pour cela qu'on peut relever un nombre croissant d'occurrences de *percutage*. La principale acception de *percutage* est le choc (équivalent de *percussion*). Dans certains cas, les énonciateurs ressentent visiblement une insécurité lexicale et recourent aux guillemets. Quant à l'acception néosémique « prise de conscience », elle s'observe de façon marginale : « Alors cher(e)s ami(e)s, soyez bien attentifs(ves) à ce qui suit, car du percutage de la chose dépend votre réussite (et ma fierté de vous avoir ouvert les yeux...). » (Site *astridimmo.com*)[\[15\]](#).

3.2. Domanialisation et incidence dimensionnelle : l'exemple de *grogne*

Au contraire de l'exemple précédent, certaines lexies tendent à s'enraciner dans un domaine d'usage particulier. C'est le cas par exemple du substantif féminin *grogne*, présenté comme le dérivé du verbe *grogner* dans le *TLF*, et d'un usage familier et vieilli. Dans l'acception première, *grogne* signifie « mécontentement, mauvaise humeur exprimée généralement en grognant » et semble synonyme de *bougonnement*, *grognerie*, *pleurnicherie* ; elle est aussi bien relative à un individu qu'à un groupe.

Grogner est lointainement issu de *groin*. Même si l'usage humain et l'animal sont pratiquement contemporains, du moins à l'échelle de la langue française (12^e-13^e siècle), il est fort probable que la péjoration (qui l'inscrit notamment dans le registre familier) ait pour origine ce sème afférent /animal/, auquel s'ajoutent quelques dérivés peu aimables, de *grognon* à *grognasse*[\[16\]](#). Aujourd'hui, l'usage néosémique de *grogne* est presque systématiquement lié au mécontentement collectif souvent exprimé dans les mouvements sociaux (grèves, manifestations) d'une catégorie

socioprofessionnelle (infirmières, médecins, chercheurs, voire consommateurs, usagers, etc.). Par exemple :

- La grogne des urgentistes rebondit sur les généralistes. (Site *liberation.fr*, 31.03.2005)
- Fronde des chercheurs : une grogne peut en cacher une autre. (Site *endehors.org*, 23.02.2004)

Si le sens premier du mot n'a guère évolué, ce sont ses conditions d'usage qui se trouvent passablement modifiées. Le substantif se trouve en effet fortement domanialisé : il relève du domaine politique, et plus particulièrement du taxème des Mouvements sociaux. Cette domanialisation s'exerce dans le discours médiatique. Mais de ce fait, et parce que son usage est massif, on ne peut plus guère parler de registre familier. Si l'on considère que la *grogne sociale* (un composé fréquent) est plutôt un phénomène de gauche, on pourrait s'attendre à ce qu'elle appartienne au vocabulaire de droite. Or, il n'en est rien : une analyse sommaire semble indiquer que *grogne* appartient au vocabulaire de gauche autant, sinon davantage qu'au vocabulaire de droite. Évidemment, les compléments de nom varient suivant les thèmes abordés, même si la lexie *grogne sociale* apparaît comme la plus fréquente. Ainsi, dans le quotidien *Le Figaro*, on trouvera des attestations telles que « la grogne des actionnaires », « la grogne au sein du conseil d'administration ».

Cela ne signifie pas que *grogne* ne véhicule aucune péjoration dans le texte du *Figaro*, mais celle-ci apparaît contextuelle, par exemple, dans un article de Jean d'Ormesson consacré au « bonheur d'être français » :

- Après tant de succès et de crises, dans la grogne et dans le progrès, voici enfin, sous nos yeux, la France qui tombe et la France qui s'en va, la France moisie, la France cassée, la France du ras-le-bol et du par-dessus le dos, la France de l'abstention et de la fuite des cerveaux. (Site *lefigaro.fr*, 27.02.2004)

où, suivant un rythme embrassé, *grogne* hérite des sèmes /défaite/ (/non succès/), /crise/, /régression/ (/non progrès/), puis l'ensemble des sèmes suivants (/chute/, /fuite/, etc.)

À l'autre bout du spectre politique, *grogne* n'hérite pas d'une valeur appréciative forte. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- Quelque chose de profond secoue les entrailles de la société du travail. Quelque chose qui ressemble non pas à une grogne passagère, ponctuelle, mais bel et bien à une révolte. (Site *humanite.presse.fr*, 30.09.2000)

Grogne est pourvue des sèmes /passager/ et /ponctuel/ et est opposée, dans le taxème des Mouvements sociaux, à *révolte*, elle-même culturellement opposée à *révolution* – taxème auquel on pourrait adjoindre la *mauvaise humeur*, qui, dans le fragment ci-dessous issu d'un texte syndicaliste, peut apparaître comme mise en parallèle avec la *grogne*.

- Les mauvaises humeurs et les grognes ayant tendance à se focaliser sur des contentieux trop partiels et trop propres au service de chacun, il fallait s'efforcer d'ouvrir le champ des prises de conscience. (Site *snui.fr*, 12.03.2002)

Enfin, la domanialisation de *grogne* a un effet sur son appartenance à la dimension sémantique //animalité// : en s'intégrant dans le domaine politique, le sémème *grogne* perd le sème /animal/ et la péjoration qui en résulte.

3.3. Reconfiguration d'un sémème en nouvelles sémies : le caviar dans tous ses états

Un sémème est composé d'un ensemble de traits dont les valeurs sont déterminées par des sèmes de ses corrélats contextuels. En d'autres termes, ce sont des interactions contextuelles qui activent ou inhibent les sèmes qui composent le sémème. La néosémie résulte ainsi, *a minima*, de la reconfiguration d'un sémème en discours.

(a) Le sémème de caviar dans les dictionnaires : la classe sémantique oubliée

Faisons l'hypothèse triviale que les définitions du dictionnaire sont des sémèmes rédigés. A rebours du travail lexicographique, construire un sémème revient donc à décomposer une définition[17]. Reprenons sur de nouvelles bases l'exemple de *caviar*. Nul n'ignore ce qu'est le caviar : une préparation gastronomique à base d'œufs d'esturgeon. Et si l'on détaille les définitions de deux grands dictionnaires du français, le *TLF* et le *Grand Robert*, on constate qu'ils en donnent des définitions certes plus détaillées, mais globalement identiques. L'intersection des deux définitions permet d'isoler un vocabulaire qui leur est commun. Ce vocabulaire constituera le sémème minimal sur lequel sera fondée l'étude.

On retient ainsi huit traits sémantiques. Les trois premiers sèmes relèvent de la nature même du caviar. On les dira *inhérents* (définitoires) : /œufs d'esturgeon/, /hors-d'œuvre/, /salé/. On notera sous la forme d'un sème l'appartenance domaniale, bien qu'elle ne s'actualise pas de la même façon dans les deux dictionnaires : /gastronomie/. Quoique moins fréquemment actualisés, les sèmes suivants ont également une valeur inhérente : /canapé/, /russe/[18].

Enfin, deux sèmes potentiellement *afférents* (non définitoires) méritent toute notre attention : /luxé suprême/, /couleur sombre/. Pourquoi ces traits sont-ils importants ? Ils sont présentés comme d'ordre métonymique ou relevant d'une définition extensive dans les deux dictionnaires. Or, si l'on se réfère à l'usage, /luxé suprême/ intègre *caviar* dans la classe sémantique (ou taxème) des Mets festifs, au sein du domaine de la Gastronomie (ou des arts culinaires), au même titre que : *foie gras*, *truffe*, *saumon fumé*, *fruits de mer*, *champagne*, etc.

L'analyse du voisinage de *caviar* dans les romans du XX^e siècle dans la base Frantext[19] montre que la classe sémantique des Mets festifs y est parfaitement représentée ; *foie gras* et *champagne* sont même les plus hautes fréquences enregistrées[20]. Dans le tableau ci-dessous, sont listés tous les cooccurrents dont la fréquence absolue est supérieure ou égale à 4. La troisième colonne donne le domaine indiqué par le *TLF* lorsque c'est le cas. Dans la quatrième colonne, on donne certains des adjectifs ou des participes passés relevés dans les définitions que le *TLF* donne des cooccurrents. Ces sèmes sont dits *génériques* dans la mesure où ils unissent les différents sémèmes au sein du taxème des Mets festifs. Enfin, dans la cinquième colonne, sont distingués les cooccurrents susceptibles d'être considérés comme des sèmes spécifiques, c'est-à-dire des sèmes qui, dans le taxème des Mets festifs, opposent le sémème de *caviar* aux autres sémèmes.

Fréq. (≥4)	Forme	Domaine indiqué dans le TLF	Sèmes génériques caractéristiques du taxème des Mets festifs relevés dans les définitions du TLF correspondantes	Sèmes spécifiques du sémème de <i>caviar</i> en tant qu'élément du taxème des Mets festifs
101	<i>caviar</i>	arts culinaires	/délicat/ /luxe suprême/	
15	<i>champagne</i>	viticulture	/très estimé/	
10	<i>foie gras</i>	gastronomie	/délicat/ /fin/ /onctueux/	
9	<i>repas</i>			
8	<i>petit</i>			
6	<i>grains</i>			/grains/
6	<i>noir</i>			/noir/
5	<i>bon</i>			
5	<i>gris</i>			/gris/
5	<i>iran</i>			/Iran/
5	<i>poulet</i>	arts culinaires		
5	<i>savoir</i>			
5	<i>vodka</i>			/russe/ par propagation
4	<i>amaury</i>			
4	<i>beau</i>			
4	<i>gelée</i>			/gelée/
4	<i>mange</i>			
4	<i>manger</i>			
4	<i>maître</i>			
4	<i>pommes</i>			
4	<i>soir</i>			
4	<i>tartines</i>			/tartine/
4	<i>temps</i>			
4	<i>truffes</i>	botanique	/apprécié/ /recherché/	

Bref, le taxème des Mets festifs apparaît remarquablement représenté dans le voisinage de *caviar*. Quant au domaine de la Gastronomie (ou des arts culinaires), il est convenablement représenté, même si les définitions du *TLF* apparaissent un peu indigentes de ce point de vue.

Cette expérience souligne l'importance définitoire de l'appartenance de *caviar* à la classe des Mets festifs. En quelque sorte, dans l'usage que l'on fait du caviar, ce n'est pas tant le fait qu'il s'agisse d'œufs de poisson qui importe, mais le fait qu'on en consomme dans les grandes occasions, accompagné de champagne, de foie gras ou de truffes. Autrement dit, sa valeur linguistique (ou sémiotique) est distincte de sa valeur référentielle supposée. Pourtant, les dictionnaires semblent globalement négliger cet aspect.

Dans le cas des thésaurus et des ontologies générales, la situation est encore plus critique. Le réseau sémantique WordNet[21] par exemple dépasse à peine la nature physique du caviar : à la lecture de l'article correspondant, on n'apprend guère plus qu'il s'agit d'œufs de poisson servis en hors-d'œuvre. Par ailleurs, la classe des aliments, dont heureusement le caviar relève parce qu'il

s'agit d'une préparation gastronomique, prend en compte non pas les situations réelles de consommation et donc d'usage de la lexie, c'est-à-dire le taxème des Mets festifs, pas même celui des hors-d'œuvre, mais celui des *aliments issus de la mer* (« *seafood* »), comme si l'esturgeon n'était pas aussi un poisson d'eau douce. Si certains appartiennent au taxème des Mets festifs, comme par exemple les crustacés, c'est fortuitement. Or, en situation d'énonciation, *caviar* a beaucoup plus de chance d'être attesté au voisinage de *champagne* ou de *foie gras* que de *poisson pané*, lequel, théoriquement, ne serait pourtant distant, dans le réseau de WordNet, que d'un embranchement[22] ! Si l'on pousse l'analyse un peu plus loin, on constate que les sèmes afférents (localisés par « par extension » ou « par métonymie » dans les dictionnaires) /luxé suprême/ et /couleur sombre/ et le sème inhérent /russe/ sont absents de la définition. /Russe/ et /luxé suprême/ sont toutefois proposés dans les hyponymes à propos du *caviar beluga* (« [...] from Russia ; highly valued ») qui désigne une sous-catégorie de caviar.

(b) *La lexie caviar dans les textes*

Observons maintenant les différents usages de la lexie *caviar*. Nous avons analysé plusieurs centaines de contextes de *caviar* extraits du Web, sans considération de fréquence, afin d'observer la variabilité des sémèmes.

(i) *Le caviar « ordinaire » : activation des traits /œufs d'esturgeon/ et //Gastronomie//.*

Dans un grand nombre d'attestations, *caviar* désigne des œufs d'esturgeon préparés et destinés à être consommés en hors-d'œuvre. L'immense majorité des occurrences proviennent de sites commerciaux : fabricants, importateurs, distributeurs, restaurateurs, traiteurs, à telle enseigne que *caviar* apparaît souvent comme l'élément d'une entité nommée (un nom de marque). Cela n'est pas anodin : les entités nommées sont des lexies le plus souvent univoques ; elles se comportent comme des *termes*[23].

Mais le sème /luxé suprême/ n'est évidemment pas absent de ces sites commerciaux, et donne parfois lieu à de beaux énoncés, comme par exemple, sur la page d'un restaurant suisse : « Le caviar —. L'or noir de la Caspienne, le caviar d'Iran, importé directement, servi au restaurant ou vendu à l'emporter. Le caviar iranien, la nature à l'état brut : une culture raffinée » (Site *palaisoriental.ch*) ; où l'on a deux cooccurrences intéressantes, parce qu'elles concernent d'un côté les sèmes afférents et de l'autre les sèmes inhérents : « l'or noir » met en cooccurrence les sèmes afférents /luxé suprême/ et /couleur sombre/. « La nature à l'état brut : une culture raffinée » oppose, selon une classe dimensionnelle //nature vs culture// les deux sèmes inhérents /œufs d'esturgeon/ et //Gastronomie// : la primitivité de l'œuf et le raffinement des arts culinaires sont ainsi conciliés.

(ii) *Le presque caviar : inhibition du trait /œufs d'esturgeon/, conservation du trait //Gastronomie//*

Il existe en matière culinaire une grande variété de caviars : caviar d'aubergine, de carotte, de courgette, de poivron, de tomate, etc. Le *caviar* existe indépendamment des œufs de poisson par privation d'un sème générique /animal/ inhérent et substitution par le sème oppositif /végétal/, ce que curieusement, aucun des deux dictionnaires étalons ne mentionne. Pourquoi s'agit-il encore de *caviar* ? Parce qu'une grande partie du sémème *caviar* est conservée : /gastronomie/, /luxé suprême/, mais aussi les sèmes /tartine/ voire /grains/, absents de notre sélection initiale mais observés dans les corrélats de Frantext. Cette préparation à base de légume bénéficie ainsi de la valeur méliorative de *caviar* (/luxé suprême/). De fait, toutes les recettes de caviar végétal présentent le met comme fin et délicieux.

(iii) *Destin néologique du caviar : inhibition des traits /œufs d'esturgeon/ et //Gastronomie//*

N'en déplaise aux ontologistes, sans les sèmes inhérents /œufs d'esturgeon/ et //Gastronomie// le caviar ne cesse pas d'exister. Au contraire, le mot connaît une grande variété d'emplois qui en fait une lexie très vivante, et comme nous allons le voir ci-après, un excellent « candidat » à la néosémie.

— *La victoire : activation de /luxé suprême/*

Caviar est utilisé en substitution de *champagne* dans certaines situations énonciatives où la gastronomie ne joue en fait aucun rôle. On connaît notamment le diptyque du chanteur Jacques Higelin *Champagne pour tout le monde* et *Caviar pour les autres*, qui met en jeu le taxème festif. Dans la presse sportive, il est également activé lorsqu'il s'agit de relater une victoire russe : « Du caviar pour les russes (Site *sports.fr*, 28.11. 2004) ; « Caviar pour les Tango, s'il vous plaît ! [...] Ce soir, c'est caviar (Site *lanouvellerepublique.fr*, 16.12.2004).

Il existe un ensemble d'emplois où *caviar* se substitue à *champagne* dans le taxème de la Victoire. Par exemple : « Le Caviar de l'humour du Web classé par thèmes ! » (Site *trikar.com*) où *caviar* équivaut à une distinction, tel un trophée. Le taxème Victoire, notamment dans le domaine sportif, comprend en effet les lexies *podium*, *médaille*, *couronne*, *coupe*, *champagne*, etc.

— *La richesse : activation de /luxé suprême/ et opposition à /bon marché/*

On connaît la célèbre lexie *gauche caviar*, largement attestée dans le discours politique où s'opposent les sèmes /populaire/ du sémème 'gauche' et /richesse/ du sémème *caviar* (absent de notre sélection initiale mais observable dans la définition du *Grand Robert* – « richesse mondaine » – et cooccurrent à /luxé suprême/). La domanialisation gastronomique de *caviar* est loin d'être systématique, mais n'est pas non plus exclue. Le caviar est précisément utilisé, comme le rappellent les dictionnaires, comme symbole du luxe. Dans ces cas-là, il n'est pas rare que la lexie *caviar* soit actualisée en cooccurrence avec d'autres lexies du domaine de la gastronomie à des fins uniquement différentielles. Dans les exemples suivants, la lexie *caviar* ne vaut que parce qu'elle est cooccurrente de *McDo* et de *casse-croûte*, parce qu'elles partagent le sème /tartine/ :

— Si l'on devient de plus en plus riche, on remplacera peut-être progressivement le McDo quotidien par des toasts au caviar, du homard, des omelettes aux truffes blanches et d'autres choses encore plus appétissantes et aussi raffinées que coûteuses (Forum du site *teleologie.org*, 3.03.2001).

— Société caviar et naturel bavarois. — Munich est un mélange d'ambiance méridionale et de conformisme, de société caviar et de naturel bavarois. [...] Le naturel bavarois, par contre, se concentre dans les bars à bière. Jeunes et moins jeunes, artisans et managers, autochtones et touristes s'y retrouvent pour s'adonner au plaisir local, la bière, qu'ils savourent côte à côte autour de longues tables de bois. Dans certains Biergärten, il est même encore permis (comme depuis toujours) d'apporter son casse-croûte. (Site *campus-germany.de*, 26.02.2004).

Si *McDo*, et *casse-croûte* appartiennent au taxème Sandwich, tout comme *caviar*, par actualisation du sème /tartine/, ils valent ici pour leurs sèmes /bon marché/ ou /simplicité/ qui s'opposent au sème /luxé suprême/ (dans une classe de repas non traditionnels tels que cocktail, buffet, pique-nique, etc.).

Caviar n'est pas à proprement parler dédomanialisé, on admet néanmoins que la construction du domaine a une fonction stylistique. Ainsi, nous rapprocherons ces cas de ceux où seule l'opposition sémique demeure. En effet, on rencontre parfois des oppositions de sèmes spécifiques par rapport à un même sème générique, telles que *caviar* (/poisson/, /luxé/) vs. 'arête' (/poisson/, /pauvreté/)[24] ou, ci-dessous, *caviar* (/tartine/, /richesse/) vs. 'miettes' (/tartine/, /pauvreté/) : « Pays-Bas : Médecine caviar pour les riches, miettes pour les pauvres » (site *ptb.be* 14.08.2002).

Il arrive que *caviar* demeure interprété dans sa classe sémantique, mais sans que l'opposition, elle, ne relève de ladite classe. Ainsi :

- Le texto au prix du caviar. (Blog *Xpditif*, 27.06.2004)
- Les SMS, le caviar des télécoms ? (Site *ecolo.be*, 27.05.2004)
- Les concerts au prix du caviar. (Site *tsr.ch*, 11.07.2004)

(iv) *Dédomanialisation complète et redomanialisation*

La sortie de la classe sémantique d'origine s'effectue par l'inhibition des sèmes inhérents //Gastronomie// et /œufs d'esturgeon/. Seuls les sèmes afférents sont activés. Ainsi, la lexie *caviarder* (relevée par le *Grand Robert*) n'actualise que le sème /couleur sombre/. Mais lorsque le sème /luxé suprême/ – et lui seul – est activé, *caviar* est alors l'expression de la haute qualité. On en donnera deux types d'exemples. Le premier présente l'intérêt d'être fortement contraint, tant d'un point de vue domanial que discursif : il s'agit du caviar comme geste sportif, dans le domaine du football presque exclusivement, et dans le discours journalistique (principalement la presse sportive). Un *caviar* consiste alors en « une belle passe ».

- Confirmation ici, d'un centre précis, [David Beckham] trouvait la tête de Frank Lampard qui n'avait plus qu'à régler la mire pour ouvrir la marque et transformer ce caviar en but. (Site *sports.fr*, 14.06.2004).
- Bénéficiant d'un contre ô combien favorable, les Alémaniques avaient le 1-0 au bout des crampons. Mais Alex gâchait ce caviar. « Une faute professionnelle grave » pesterà Gérard Castella. (Site *lexpress.ch*, 19.08.2002).
- Laslandes, à 35 mètres des cages lensoises, passe le ballon à l'aveugle par-dessus la défense Sang et Or. Everson récupère ce caviar et gagne son face à face avec Itandje d'un petit extérieur du pied gauche. (Site *football365.fr*, 7.02.2004).

Ce *caviar* donne matière à une phraséologie variée (*offrir un caviar, proposer un caviar, adresser un caviar, gâcher un caviar*) et s'insère également dans la lexie footballistique *centre-caviar*. Quelle est la sémie commune à ces lexies ? Malgré une parenté diachronique incontestable, la distance observable entre le *caviar* « préparation culinaire à base d'œufs d'esturgeon » du domaine de la Gastronomie, et le *caviar*, « excellente passe » du domaine du sport invalide toute représentation prototypique. S'il fallait décrire la sémie de cette acception, on y trouverait sans doute des sèmes issus de *passe* (/démarquage/, /ballon/, etc.) mais aucun du *caviar* initial, sinon, évidemment, /luxé suprême/. En somme, *caviar* a été complètement redomanialisé.

Enfin, on note une acception néosémique complètement dédomanialisée, souvent dans l'expression semi-figée *c'est du caviar*.

- Un p'tit film d'animation hilarant, le début est un poil long mais restez jusqu'au bout : c'est du caviar (Site *fumezlamouquette.com*, 5.07.2004)
- Aujourd'hui la StarAc c'est du caviar comparé à ce qu'on a déjà vécu dans la musique industrielle (Site *etnoka.fr*, 29.09.2004)

Il s'agit là d'un figement. Dans ce cas, les conditions domaniales, discursives et génériques sont indéterminées. On remarquera d'ailleurs que les lieux privilégiés de son actualisation sont les forums de discussion Internet, au style familial.

Les emplois néosémiques de *caviar* dont nous venons de décrire l'émergence dans les années 2002-2004 ont fini par se constituer en acception, si l'on en juge par l'édition 2008 du *Petit Robert* qui rend compte de l'usage sportif de *caviar*.

4. Synthèse et directions de recherche

Le panorama des différentes variations domaniales, génériques et discursives caractéristiques des phénomènes néosémiques conduit à problématiser leurs conditions d'apparition. Ainsi, une dédomanialisation complète (*caviar* comme expression de la haute qualité et *percuter* au sens de « comprendre immédiatement ») s'émancipe des contraintes de discours et de genre. En revanche la domanialisation, qu'elle précède une dédomanialisation récente (le *caviar* des sportifs) ou au contraire touche une lexie jusqu'alors peu domanialisée (la *grogne* politique), s'accompagne de nouvelles conditions d'emploi. On a vu en effet que les discours et les genres où apparaissent ces néosémies étaient identifiables et assez stables.

Si l'on reconnaît qu'à la différence de celui des morphèmes, le lexique des lexies n'appartient pas à la langue, c'est « en discours », c'est-à-dire dans les textes, que l'on peut décrire les néosémies, sans pour autant créditer la langue des parcours interprétatifs qui les identifient, car ils restent sans doute aussi tributaires des régimes herméneutiques des discours, champs génériques et genres.

Dans leur principe, les néosémies en diachronie rapide semblent de même forme que les néosémies en diachronie lente[25]. Les explications par les tropes (métaphore ou métonymie, ou par les changements de dénotation (extension et restriction) demeurent insatisfaisantes, et faute d'une théorie opératoire des classes lexicales, la linguistique cognitive n'a pu se référer qu'à des domaines cognitifs ou espaces mentaux très commodes car sans principe de définition.

Dans les programmes de « veille lexicale », il reste évidemment à retracer plus précisément les modifications de régime morphosyntaxique des lexies, comme leurs évolutions évaluatives, en précisant leur rapport avec les structures sémantiques de la doxa en cours. La question étrangement lancinante de la polysémie peut ainsi quitter la sphère spéculative pour devenir un problème empirique de linguistique de corpus.

BIBLIOGRAPHIE

Benveniste, É. (1974) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, PUF.

Bourion, É. (2001) *L'aide à l'interprétation des textes électroniques*, Thèse, Université de Nancy II.
[http : //www.revue-texto.net](http://www.revue-texto.net)

Bréal, M., *Essai de sémantique (science des significations)*, Paris, Hachette, 1897, pp. 154-155.

Cadiot, P. et Visetti, Y.-M. (2001) *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, PUF.

Dubois, D., Sprenger-Charolles, L. (1988) Perception/Interprétation du langage écrit: contexte et identification des mots au cours de la lecture, *Intellectica*, numéro spécial, *Perception visuelle*, 5, 1, pp. 113-146.

Fall, K., J.M. Léard, & P. Siblot, dir. (1996) *Polysémie et construction du sens*, Praxiling, Montpellier.

- Kayser, D. (1987) Une sémantique qui n'a pas de sens, *Langages*, 87, pp. 33-46.
- Kerbrat, C. (1977) *La connotation*, Lyon, PUL.
- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille.
- Kintsch, W. (1991) The role of knowledge in discourse comprehension, in G. Denhière et J.-P. Rossi, éd. *Text and Text Processing*, Elsevier, Amsterdam, pp. 107-153.
- Langacker, R. W. (1986) An Introduction to Cognitive Grammar, *Cognitive Science*, X, 1, pp.1-40.
- Martin, R. (1983) *Logique du sens*, Paris, PUF.
- Neveu, F. (2006) Critique du concept d'« homonymie textuelle », *Langages* n° 163, *Unité(s) du texte*, pp. 86-98.
- Pottier, B. (1974) *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.
- Poudat, C. (2006) *Etude contrastive de l'article scientifique dans une perspective d'analyse des genres*, thèse, Université d'Orléans. *Revue Texto ! Textes et cultures*, vol. XI, n°3-4, <http://www.revue-texto.net>.
- Rastier, F. (1987) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- Rastier, F. (1991) *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- Rastier, F. (2000) De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l'évolutions des classes lexicales, in Jacques François, éd., *Théories contemporaines du changement sémantique, Mémoires de la société de linguistique de Paris*, IX, Louvain, Peeters, pp. 135-164.
- Rastier, F. (2001) *Arts et sciences du texte*, PUF, Paris, PUF.
- Rastier, F. (2005) « Pour une sémantique des textes théoriques », *Revue de sémantique et de pragmatique*, n°17, pp. 151-180.
- Rastier, F., M. Cavazza, A. Abeillé (1994) *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Masson, Paris.
- Rémi-Giraud, S. & L. Panier, dir., 2003, *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, PUL, Limoges.
- Saussure, F. de (1972) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Saussure, F. de (2002) *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Slodzian M., (1999) « WordNet et EuroWordNet – Questions impertinentes sur leur pertinence linguistique », *Sémiotiques*, 17, pp. 51-70.
- Valette, M., Estacio-Moreno, A., Petitjean, E., Jacquy, E., (2006), « Éléments pour la génération de classes sémantiques à partir de définitions lexicographiques. Pour une approche sémique du sens », *Verbum ex machina, Actes de la 13ème conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN 06)*, P. Mertens, C. Fairon, A. Dister, P. Watrin (éds). Cahiers du CENTAL, 2.1, Presses Universitaires de Louvain. Volume 1, pp. 357-366.
- Valette, M. (2008) « A quoi servent les lexiques sémantiques ? Discussion et proposition », *Description linguistique pour le traitement automatique du français*, M. Constant, A. Dister, L. Emirkanian & S. Piron, éd., *Cahiers du CENTAL*, n°5 – décembre 2008, Presses Universitaires de Louvain, pp. 43-58.
- Victorri, B. (1997) La polysémie : un artefact de la linguistique ? *Revue de sémantique et pragmatique* 2, pp. 41-62.

Victorri, B. et Fuchs, C. (1996) *La polysémie*, Paris, Hermès.

- [1] Ce thème est récurrent en linguistique cognitive. Pour argumenter que toutes les langues actuelles dérivent d'un même protolangage, Bernard Victorri, prend ainsi pour argument que « tous les lexiques du monde [...] ont des propriétés de polysémie [...] et de synonymie » (Sur la piste d'une hypothétique langue mère, *Le Monde*, 17/08/05, p. 16).
- [2] « Les différents sens d'une expression polysémique, loin d'être exclusifs les uns des autres, concourent à la construction d'un sens plus complexe, mieux adapté, dans la plupart des emplois de cette expression, et c'est ce qui explique que cette expression ait été préférée, dans un contexte donné, aux expressions de sens voisin. » (Victorri et Fuchs, 1996, p. 15).
- [3] Un « sens » serait le prototype des autres. Il semble exclu de formuler des critères linguistiques pour discerner le prototype, car les différents sens sont censés appartenir à la sphère conceptuelle (pour une discussion, cf. Rastier, 1991, ch. 7).
- [4] Voir par exemple : « Si l'on s'en tient par exemple au *Petit Robert*, et que l'on appelle donc polysémique tout mot dont l'article dans ce dictionnaire comporte au moins deux subdivisions, un calcul statistique approximatif fait apparaître que l'on a plus de 40 % de mots polysémiques (alors que l'homonymie, toujours selon les critères du *Petit Robert*, ne concerne que moins de 5 % des mots de la langue). » (Victorri et Fuchs, 1996, p. 15).
- [5] Victorri, 1997, répond sportivement à notre propos : « Les problèmes de la polysémie et de l'ambiguïté qui préoccupent la sémantique sont pour l'essentiel des artefacts de la conception essentialiste de la signification » (Rastier et coll., 1994, p. 51).
- [6] « Chaque fois que j'emploie le mot *Messieurs*, j'en renouvelle la matière ; c'est un nouvel acte phonique et un nouvel acte psychologique. Le lien entre les deux emplois du même mot ne repose ni sur l'identité matérielle, ni sur l'exacte similitude des sens » (Saussure, 1972, p. 152).
- [7] Le tiret marquant le figement de *grand-père* ne figure pas dans le texte original. Le même auteur poursuit : « Alors que généralement la "propriété quantifiable" que convoque *grand* est une dimension continue (une chambre peut être plus ou moins grande, un vin aussi, et il y a aussi bien des hommes plus ou moins grands que de plus ou moins grands hommes), dans le cas où *grand* s'applique à des relations de parenté, la dimension devient discrète, et même plus qualitative que quantitative : c'est déjà vrai pour un *grand frère* ou une *grande sœur* (on est grand frère ou petit frère, mais pas plus ou moins grand frère), ça l'est encore plus pour un *grand oncle* et un *grand père* (...) » (Victorri, 1997, p. 57).
- [8] 1997, p. 47 ; « Prenons par exemple le phrase suivante : *Il défendait avec une grande assurance cet article, alors qu'il n'en avait parcouru que les quelques lignes qui composaient son chapeau.* (...) Si l'on regarde de plus près les principaux éléments lexicaux qui la composent, on s'aperçoit qu'ils sont tous polysémiques : *défendre* (interdire ? soutenir ? etc.) ; *parcourir* (accomplir un trajet ? examiner rapidement ? etc.) ; *composer* (consister en ? produire ? etc.) ; *assurance* (garantie ? confiance en soi ? etc.) ; *article* (objet de commerce ? texte ? mot ? etc.) ; *ligne* (trait ? trajet ? fil ? etc.) ; *chapeau* (couvre-chef ? en-tête ? etc.) »
- [9] Kerbrat note ainsi : « Lorsqu'à un signifiant unique correspondent plusieurs sens entre lesquels existent certaines relations perçues intuitivement, (...) on parle de polysémie (mais d'homonymie, si ces sèmes sont totalement disjoints). » (1977, p. 251).
- [10] Dans le cas d'une présentation simultanée d'un stimulus attendu et d'un stimulus inattendu, ils sont même perçus avant, par une illusion temporelle récemment mise en évidence.
- [11] Or, la dualité signifiant / signifié précède la dualité langue / parole : « le signe, préalablement double par l'association intérieure qu'il comporte et double par son existence en deux systèmes, est livré à une manutention double » (Saussure, 2002, p. 299). Puisque la parole commande la langue, le signe est d'abord un segment de parole. Remarquablement, Saussure emploie l'expression *signe de parole* (cf. Saussure 2002, p. 265) mais non *signe de langue*.
- [12] « Le changement est tout entier dans le domaine des sèmes. Il est tout entier guidé par le sens » (Saussure, 2001, p. 108).
- [13] Par *sème* Saussure entend ici le signifié (cf. l'opposition *sème / sôme*).
- [14] Consultable librement dans sa version électronique sur <http://atilf.atilf.fr/TLF.htm> ou <http://www.cnrtl.fr>
- [15] La forme constitue cependant une structure lexicale d'accueil tout à fait plausible, un peu sur le modèle du prétérit anglais *hanged up* (« pendu » au sens de « mis à mort par pendaison », par opposition à *hung*, « pendu » sans connotation particulière).

- [16] Phonétiquement, le son [□□] participe peut-être également de cette péjoration. Pour ne s'en tenir qu'à la finale (plus marquée), on a le paradigme phonétique suivant : *besogne* (/pénible/); *charogne* (/mort/, /décomposé/, /avarié/); *trogne* (/grotesque/, /comique/); *ivrogne* (/paresseux/, /répugnant/, /chassieux/, /envieux/, /méchant/, /abrutit/, /hébété/, /mauvais/); *rogne* (/hargneux/, /coléreux/), sans oublier les mots argotiques ou d'emploi familier (*cogne* « policier », *pogne* « main », *rogne* « colère » et *rogner* « diminuer » ou « amputer », voire anciennement « guillotiner ». N.B. Les sèmes proposés sont extraits des définitions du *TLF* suivant une méthode qui sera décrite dans le paragraphe suivant.
- [17] Pour une discussion, cf. Valette *et al.*, 2006, Valette 2008.
- [18] Le caviar peut certes venir d'ailleurs que de Russie, notamment d'Iran ou d'autres pays riverains de la mer Caspienne (ce que seul le *Grand Robert* mentionne). De même, il se consomme également en sandwich (noté par le *TLF*) ou à la cuiller (ignoré par les deux dictionnaires).
- [19] Consultable sur abonnement, <http://www.frantext.fr/>.
- [20] Les résultats sont sensiblement les mêmes avec les romans du XIX^e siècle. En revanche, si on s'intéresse au voisinage de *caviar* dans les traités et les essais de Frantext, on constatera que celui-ci diffère très sensiblement. Les cooccurrents sont : *conserves*, *URSS*, *aliment*, *production*, le domaine structurant n'est pas celui de la gastronomie mais semble être celui de la production agroalimentaire.
- [21] Cf. <http://wordnet.princeton.edu/>
- [22] De la même façon, le caviar et le champagne ne se « rencontrent » que très haut dans la hiérarchie ontologique, tout simplement parce que l'un est un solide et l'autre un liquide. Ils sont séparés par l'abîme que constituent la pression et la température ambiante (« room temperature and pressure » [*sic*]).
- [23] WordNet confond *unité lexicale* (« lexical item ») et *terme* (« term »). Dans l'ontologie, toutes les unités lexicales sont assimilées à des termes ; l'ambivalence, la plurivocité des lexies est supprimée. Ce pourquoi *caviar* par exemple est présenté non dans ce qu'il a de plus *générique linguistiquement parlant*, mais dans ce qu'il a de plus *univoque physiquement parlant*. Le caviar, selon WordNet est un produit consommable et d'une manière générale, mettre en ligne, c'est achalander. Pour un débat, cf. Slodzian (1999).
- [24] Cf. Rastier, 1987, p. 53-54.
- [25] Cf. Rastier, 2000, sur les dénominations du visage en français du XIV^e au XX^e siècle.